Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/11/2024 - B2024/059336 - 2022 B 03418 - 912 378 346 - AB-NETTOYAGE

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise : Société Sasu AB Nettoyage — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 7 Rue de Montribloud 69009 Lyon

Numéro SIRET * : 91237834600015 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 10

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122022 Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	808	030	50	758	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	808	048	50	758	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	3 250	052		3 250	
	STOCKS — Marchandises *		060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	4 478	070		4 478	
		Autres * (3)	072	3 200	074		3 200	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	20	086		20	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	10 948	098		10 948	
	Total général (I+II)		110	11 756	112	50	11 706	

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100	100
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	(100)	
	Résultat de l'exercice	136	3 782	(100)
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	3 782	
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	378	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	4 132	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 2 145)	172	3 377	
	Comptes courants d'associés	173	36	
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	7 924	
	Total général (I + II + III)	180	11 706	

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	808
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise Société Sasu AB Nettoyage — Néant [] *

			Exercice N clos le 31 12 2023	Exercice N-1 clos le 31 12 2022
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	19 845
	Production vendue : services *	217	218	200
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	3 250
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230	390
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	23 295 / 390
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	12 339 / 329
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	
	Rémunérations du personnel *		250	6 059
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	394
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	50
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	4 / 161
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	18 846 / 490
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	4 449 / (100)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	667
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	3 782 / (100)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col. 2		312	3 782 — 314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318	
	Provisions non déductibles *		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)		324	667
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251	
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127		
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		
	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Créance due au report en arrière du déficit	346		
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	4 449 — 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356	
	Déficits antérieurs reportables : * 100 dont imputés sur le résultat :			360 100
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	4 349 — 372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000251 en Euros

CABINET SOGEX CONSEILS SARL

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société Sasu AB Nettoyage 31/12/2023

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

N° 2033-C 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Scciété Sasu AB Nettoyage — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	808	474		476	808	808
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490		492	808	494		496	808	808

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	50	564		566	50
TOTAL		570		572	50	574		576	50

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%. 15% et 0% pour les entreprises à l'IS. 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Designation de l'entreprise : Société Sasu AB Nettoyage — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	100	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		

Déficits imputés	983	100
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 009
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 909
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société Sasu AB Nettoyage

31/12/2023

Détail des Autres Imputations		

(5)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2024

Désignation de l'entreprise : Société Sasu AB Nettoyage			Néant ☒*	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :		376		
dont apprentis		657		
dont handicapés		651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105		
TOTAL 1		106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143		
Subventions d'exploitation reçues		113		
Variation positive des stocks		111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153		
TOTAL 2		144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats		121		
Variation négative des stocks		145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150		
TOTAL 3		152		
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)		117		

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026				
Période de référence	024		160				
Date de cessation			186				

(1) Attention il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs

Cegid Quadra

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

N° 2033-F 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122023

N° SIRET 91237834600015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société Sasu AB Nettoyage

ADRESSE (voie) 7 Rue de Montribloud

CODE POSTAL 69009 VILLE Lyon

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme | Nom de famille OULD MILOUD | Prénom(s) Ines Hasnia | Nom d'usage HADJ AZZEM | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 270793 | N° Département 69 | Commune LYON | Pays FR

Adresse : N° 7 | Voie Rue de Montribloud | Code postal 69009 | Commune LYON | Pays

Titre (2) | Nom de famille | Prénom(s) | Nom d'usage | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2024

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [x] *

EXERCICE CLOS LE 31122023 N° SIRET 91237834600015

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société Sasu AB Nettoyage

ADRESSE (voie) 7 Rue de Montribloud

CODE POSTAL 69009 VILLE Lyon

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Société Sasu AB Nettoyage
69009 Lyon

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 10	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	758		758	
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE	808		808	
28183100	50-		50-	
TOTAL I	758		758	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	3 250		3 250	
34500000 PRESTATIONS EN COURS	3 250		3 250	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 478		4 478	
41100000 CLIENTS	4 478		4 478	
AUTRES CREANCES	3 200		3 200	
45710000 ACOMPTE S/DISTRIBUTION DIVIDEN	3 200		3 200	
DISPONIBILITES	20		20	
51210000 BANQUE QONTO	20		20	
TOTAL II	10 948		10 948	
TOTAL GENERAL	11 706		11 706	

Société Sasu AB Nettoyage
69009 Lyon

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 10	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	100	100		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	100	100		
REPORT A NOUVEAU	100-		100-	
11000000 REPORT A NOUVEAU	100-		100-	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 782	100-	3 882	NS
TOTAL I	3 782		3 782	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	378		378	
51200000 BANQUE POPULAIRE	378		378	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 132		4 132	
40100000 FOURNISSEURS	4 132		4 132	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 377		3 377	
43100000 URSSAF	411		411	
43720000 APICIL RETRAITE	154		154	
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	667		667	
44551000 TVA A DECAISSER	1 358		1 358	
44572000 TVA COLLECTEE 20%	786		786	
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	36		36	
45517000 ASSOCIES CPTE COURANTS MT	36		36	
TOTAL III	7 924		7 924	
TOTAL GENERAL	11 706		11 706	

Société Sasu AB Nettoyage
69009 Lyon

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 10	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	19 845		19 845	
70100000 VENTES DE PRODUITS FINIS	19 845		19 845	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	200		200	
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	200		200	
PRODUCTION STOCKEE	3 250		3 250	
71340000 VARIAT.EN-COURS PROD.SERV	3 250		3 250	
AUTRES PRODUITS		390	390-	100.00-
75800000 PRODUITS DIV GESTION COUR		390	390-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	23 295	390	22 905	NS
AUTRES CHARGES EXTERNES	12 339	329	12 010	NS
60614000 FOURNITURES CARBURANT	2 923	252	2 671	NS
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	1 183		1 183	
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	2 806		2 806	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 200		1 200	
61330000 DOMICIALITION CHARGES LOCATIV	400		400	
61354000 LOCATION BOX	201		201	
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	7		7	
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	58		58	
61612000 BPCE PREL ASSURANCE	172		172	
61640000 ASSUR SECURIPRO	385		385	
62260000 HONORAIRES	847		847	
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	616		616	
62512000 FRAIS DE RESTAURATION	708		708	
62780000 SERVICES BANCAIRES	834	77	757	984.03
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	6 059		6 059	
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS	6 059		6 059	
CHARGES SOCIALES	394		394	
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	120		120	
64532000 COTIS.RETRAITE(SALARIES)	19		19	
64541000 COTIS. AUX ASSEDIC	254		254	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	50		50	
68112000 DOT.AMORT IMMO CORPOR.	50		50	
AUTRES CHARGES	4	161	157-	97.52-
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	4	161	157-	97.52-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	18 846	490	18 356	NS
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 449	100-	4 549	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	667		667	
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	667		667	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	3 782	100-	3 882	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 0 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Société Sasu AB Nettoyage
69009 Lyon

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			808
TOTAL			808
TOTAL GENERAL			808

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			808	808
TOTAL			808	808
TOTAL GENERAL			808	808

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		50		50
TOTAL		50		50
TOTAL GENERAL		50		50

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	50				
TOTAL	50				
TOTAL GENERAL	50				

Etat des provisions

Néant

Société Sasu AB Nettoyage
69009 Lyon

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	4 478	4 478	
Groupe et associés	3 200	3 200	
TOTAL	7 678	7 678	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	378	378		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 132	4 132		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	565	565		
Impôts sur les bénéfices	667	667		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 145	2 145		
Groupe et associés	36	36		
TOTAL	7 924	7 924		

Le 10/05/2024
OULD MILOUD Ines Hasnia PRESIDENT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social				100	100
Nbre des actions ordinaires existantes				100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					20 045
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				100-	4 499
Impôts sur les bénéfices					667
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				100-	3 782
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				1.00-	38.32
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				1.00-	37.82
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					1
Montant de la masse salariale de l'exercice					6 059
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					394

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065**
pour **2024**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012023	et clos le 31122023	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société Sasu AB Nettoyage	7 Rue de Montribloud
SIRET 9 1 2 3 7 8 3 4 6 0 0 0 1 5	69009 Lyon
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Activités de nettoyage	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 15%	4 349	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		Bénéfice imposable au taux normal	0 Déficit

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies	Autres dispositifs
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET SOGEX CONSEILS SARL 34 COURS EMILE ZOLA 69100 VILLEURBANNE	
Tél:	Tél:
OGA/OMGA \| Viseur conventionné \| (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 15/05/2025 Lieu Lyon
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature HADJ AZZEM Ines Hasnia
Examen de conformité fiscale (ECF)	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Pour les S A.R.L.

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

K DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	6 059
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

N° 2067 (2024)

ANNÉE ____ ou exercice

Désignation de l'entreprise Société Sasu AB Nettoyage — du 01012023

Adresse 7 Rue de Montribloud 69009 Lyon — au 31122023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		**Bénéfices imposables** ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice ❿	
- de l'exercice précédent ⓫		- de l'exercice précédent ⓫	

Nom et qualité du signataire HADJ AZZEM Ines Hasnia
PRESIDENT

A Lyon le

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Quadra

Société Sasu AB Nettoyage

au capital de 100.00 Euros
Siège social : 7 Rue de Montribloud
69009 Lyon
RCS LYON 912 378 346

RAPPORT DE LA GERANCE

sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 23 295.30 s'agit d'un premier exercice d'activité en matière de nettyage..

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 3 781.78 Euros, soit 16.23 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 23 295.30 Euros contre 390.00 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 5 873.15 %.

- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 19 513.52 Euros contre 490.00 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 3 882.35 %.

- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 6 452.83 Euros et représentent 27.70 % du chiffre d'affaires hors taxes,.

- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 50.00 Euros et représentent 0.21 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 4 449.15 Euros soit 19.10 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	0 -	0 =	0
Exercice en cours	10 948.34 -	7 924.06 =	3 024.28

Soit une augmentation de 3 024.28 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 3 781.78 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	81.78 Euros
- en dividendes	:	3 700.00 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	100.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	0 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	18.22- Euros
Situation nette	:	81.78 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

SASU AB NETTOYAGE

Au capital de 100 €uros

Siège social :

7 RUE MONTRIBLOUD
69009 LYON

RCS LYON 912 378 346

RAPPORT SPECIAL DU GERANT
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12/06/2024.

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Chers associés,

Conformément à l'article L 233.19 du code de Commerce et en application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 Juillet 1966, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée aux dits articles n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

https://messageriepro3.orange fr/OFX#mail/SF_INBOX/211569%25SF INBOX/f

SASU AB NETRTOYAGE
Au capital de 100 €uros
Siège social :

7 RUE MONTRIBLOUD
69 009 LYON
RCS LYON 912 378 346.

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12/06/2024

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêté le 31/12/2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 17 068.00 €uros décide de l'affecter comme suit :

Origine du résultat à affecter :

1/ Résultat de l'exercice2023: 3781.78 EUROS

Affectation proposée :

Report à nouveau 81.78 €uros
Autres répartitions 3700.00 Euros

TROISIEME RESOLUTION

SASU AB NETTOYAGE

Au capital de 100 €uros

Siège social :

7 RUE MONTRIBLOUD
69009 LYON

RCS LYON 912 378 346

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12/06/2024.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
De l'exercice clos le 31/12/2023

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un résultat net d'exploitation de 3781.78 €uros, décide de l'affecter au compte report à nouveau pour la somme de 81.73 euros et la somme de 3700 euros au compte autres répartitions..

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérance

SASU AB NETTOYAGE

Au capital de 100 €uros

Siège social :

7 RUE MONTRIBLOUD
69009 LYON

RCS LYON 912 378 346

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12/06/2024.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
De l'exercice clos le 31/12/2023

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître un résultat net d'exploitation de 3781.78 €uros, décide de l'affecter au compte report à nouveau pour la somme de 81.73 euros et la somme de 3700 euros au compte autres répartitions..

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La Gérance



SASU AB NETTOYAGE

Société par actions simplifiée
Au capital de 100 €uros

Siège social :

7 RUE DE MONTRIBLOUD
69009 LYON

RCS LYON 912 378 346

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

12/06/2024
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

L'an deux mille vingt quatre
Le douze juin ,

L'assemblée générale annuelle de la société AB NETTOYAGE, au capital de 100 €uros divisés en 100 actions de 1 €uros chacune, s'est réuni au siège social de l'établissement sur convocation de la présidence pour statuer sur les comptes annuels au 31/12/2023.

Est présent :

MR OULD MILOUD

Actionnaire unique de la société et représentant en tant que tels- la totalité des actions émises par la société.

L'Assemblée est présidée par **MR OULD MILOUD.**

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance
- Lecture du rapport spécial de la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.
- Affectation du résultat de l'exercice 2023
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2023
- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- Le texte des projets de résolutions soumis à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la présidence. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte. le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêté le 31/12/2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un résultat net de 3781.78 Euros et décide de l'affecter comme suit :

Origine du résultat à affecter :

1/ Résultat de l'exercice 2023 : 3781.78 EUROS

Affectation proposée :

. Report à nouveau	81.78	Euros
Autres répartitions	3700.00	Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

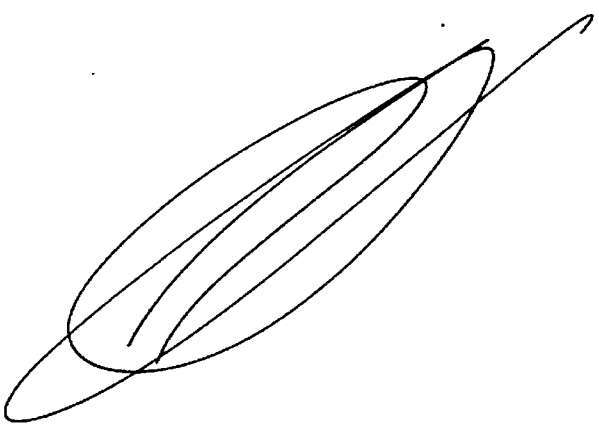
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après la lecture par le gérant et les associés présents ou leurs mandataires.

MR OULD MILOUD



L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès -verbal qui a été signé après la lecture par le gérant et les associés présents ou leurs mandataires.

